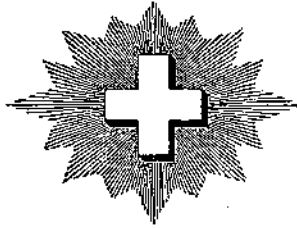


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

N° 60346

18 mai 1912, 6 h. p.

Classe 71 f

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH Co, Tavannes (Suisse).

Montre.

Il existe des montres dans lesquelles le mouvement se trouve relié par articulation, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un cercle au boîtier. Cette articulation est obtenue généralement au moyen d'une charnière dont les charnerons sont fixés de part et d'autre au boîtier et au mouvement, respectivement au cercle qui maintient ce dernier et sont visibles, au moins partiellement, de l'extérieur de la montre.

La montre qui fait l'objet de la présente invention se rapporte au même genre que celui qui vient d'être décrit, mais elle diffère des montres analogues en ce que le dispositif d'articulation reliant le mouvement au boîtier est invisible lorsque le mouvement est en place dans le boîtier.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, une forme d'exécution particulière de l'objet de l'invention.

La fig. 1 en est une coupe, le boîtier étant fermé;

La fig. 2 est une coupe analogue à la précédente, le boîtier étant ouvert;

La fig. 3 enfin la montre en élévation.

Dans le dessin, *a* désigne le boîtier, *b* le mouvement de montre maintenu dans un cercle *c*, *d* le cadran, *e* la lunette de glace et *f* la glace.

Le cercle *c* est articulé au boîtier *a* au moyen d'une charnière comprenant un charneron *g* soudé au cercle *c*, un charneron *h* soudé à l'intérieur du boîtier *a* et une pièce intermédiaire *i* ayant en plan la forme d'un *I*.

Le charneron *g* est articulé sur une cheville *k* fixée dans la pièce *i*, tandis que le charneron *h* pivote sur deux chevilles *l*, *l'* maintenues également dans la pièce *i*, ce qui permet de détacher facilement le mouvement *b* du boîtier *a*.

Lorsque le mouvement se trouve disposé dans le boîtier, comme représenté en fig. 1, aucune partie de la charnière n'est visible de l'extérieur car la pièce *i* est alors logée dans la partie évidée formant la carrure du boîtier. Le mouvement *b*, par l'intermédiaire du cercle *c*, pourra être maintenu dans le boîtier par un dispositif quelconque, mais préférablement par un secret.

Le nombre des éléments constituant le dispositif d'articulation pourrait être supérieur à celui représenté au dessin.

REVENDEICATION :

Montre, dans laquelle le mouvement se trouve relié au boîtier par un dispositif d'articulation, caractérisée en ce que ce dispositif d'articulation comporte une charnière dont les charnerons opposés sont reliés entre eux par au moins une pièce intermédiaire à laquelle ils sont articulés, le ou les charnerons solitaires du boîtier se trouvant fixés à l'intérieur du boîtier, le tout de façon que le dispositif

d'articulation soit invisible lorsque le mouvement est en place dans le boîtier.

SOUS-REVENDEICATION :

Montre suivant la revendication, en substance comme décrite en regard du dessin annexé.

TAVANNES WATCH C^o.

Mandataire: A. MATHÉY-DORET,
La Chaux-de-Fonds.

